

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 mars 2021

Résultats 2020

Keolis résiste à la crise et accélère sa transformation pour préparer l'avenir

- En 2020, Keolis a connu un exercice marqué par la crise sanitaire qui s'est conclu par un chiffre d'affaires à 6,1 Mds€, en baisse de 7,5%.
- La rentabilité opérationnelle du Groupe (EBITDA récurrent) s'élève à 532 M€, en baisse de 24%, pénalisée par l'impact de la crise sanitaire et par la baisse de la fréquentation. L'impact net de la crise sanitaire a été de -189 M€, après la mise en œuvre des plans d'actions.
- Le résultat net récurrent s'établit en conséquence à -101 M€ (vs 47 M€ en 2019).
- La gestion rigoureuse de l'entreprise a permis le maintien de la dette, légèrement en retrait par rapport à 2019, à 1 034 M€.
- L'activité à l'international a été très soutenue sur le plan commercial, avec notamment le gain du premier contrat ferroviaire du Groupe en Australie, à Adélaïde, et la prolongation du contrat ferroviaire de Boston, aux Etats-Unis.
- L'activité en France a permis à Keolis de conforter son leadership dans le transport urbain avec les renouvellements de plusieurs réseaux (Alès, Blois et Tarbes-Lourdes notamment) et de conforter sa part de marché en interurbain.
- En 2020, Keolis a poursuivi sa contribution en faveur de la transition énergétique, illustrée notamment par les lancements de deux réseaux de bus électriques majeurs : le plus important d'Europe aux Pays-Bas (246 véhicules) et à Bergen en Norvège (102 véhicules).
- Afin de renforcer son engagement au service des enjeux de société, le Groupe inscrit désormais son action au travers de sa raison d'être, dévoilée aujourd'hui : *« Imaginer et déployer des mobilités sûres et durables au service de chaque territoire, pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun ».*

Marie-Ange Debon, Présidente du Directoire de Keolis : *« Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, je remercie très vivement les équipes du Groupe qui se sont mobilisées sans relâche et ont su faire preuve de réactivité et de résilience afin de poursuivre la mission de service public du Groupe. Dès le début de la crise, Keolis a travaillé étroitement avec les autorités organisatrices afin de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires à la sécurité de tous, voyageurs et collaborateurs, et pour adapter le cas échéant l'offre de transport. Le Groupe a su limiter les impacts financiers de la pandémie en mettant en place des*

plans d'actions rigoureux, qui ont permis de préserver notre bilan et de contenir notre dette. L'ensemble de ces actions nous permet d'aborder 2021 avec confiance pour retrouver le chemin de la croissance. Certains du rôle clé que joueront les transports collectifs dans une reprise économique inclusive et durable, et déterminés à mettre nos savoir-faire au service de ces défis, nous nous sommes dotés d'une raison d'être qui témoigne de nos engagements. »

Une activité résiliente et des fondamentaux financiers maintenus, malgré les résultats 2020 fortement impactés par la crise sanitaire

Le **chiffre d'affaires** du Groupe atteint **6,1 Mds€** en 2020, en recul de 7,5% (-492 M€) par rapport à 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par **l'impact de la crise sanitaire liée au Covid** sur l'ensemble des activités du Groupe.

La **rentabilité opérationnelle** du Groupe (EBITDA récurrent) passe de 703M€ en 2019 à **532 M€ (-24%)** du fait de **l'impact de la crise sanitaire (-189 M€)**. Le taux de marge d'EBITDA représente **8,7%** du chiffre d'affaires contre 10,7% en 2019. Les pertes liées à la crise de la Covid-19 ont été limitées grâce à la **mise en place rapide de plans d'actions en liaison étroite avec nos clients autorités organisatrices**.

La **dette financière nette** (hors IFRS16) baisse légèrement grâce à une discipline financière stricte et à un flux de trésorerie opérationnel maîtrisé. Elle s'établit à **1 034 M€** contre 1 121 M€ en 2019.

Le **levier d'endettement** (avec IFRS16) s'élève à **3,9x**. Notre disponibilité de financement s'élève à 1 Md€ qui nous permettra d'accompagner notre croissance en 2021.

Le **Résultat net récurrent part du Groupe** atteint **-101 M€** (vs 47 M€ en 2019).

En M€	31 déc. 2019	31 déc. 2020	Variation
Chiffre d'affaires	6 579	6 088	-7,5%
Résultat opérationnel récurrent (EBITDA)	702	532	-24,2%
Taux de marge opérationnelle	10,7%	8,7%	-18.1%
Résultat net récurrent part du Groupe	47	-101	N/A
Dette nette	1 121	1 034	-7.8%

Par ailleurs, le **Groupe** a pris en compte des éléments comptables exceptionnels, notamment dans des marchés particulièrement déstabilisés par la crise du Covid-19 : au Pays de Galles, avec la décision politique du gouvernement de nationaliser son réseau ferroviaire, dans un marché britannique en réorganisation ; en Allemagne, où le Groupe a réorienté sa stratégie face aux difficultés structurelles du secteur ferroviaire ; dans le marché aéroportuaire, notamment en Île-de-France, où le Groupe a fermé ses activités. Ces éléments non récurrents n'ont pas eu d'effet sur la trésorerie du Groupe.

Une dynamique commerciale intacte et soutenue, en France et à l'International

De nouveaux contrats remportés...

Au cours d'une année marquée en **France** par les élections municipales, le rythme des appels d'offres a été moins élevé que les années précédentes dans le transport urbain hors Ile-de-France mais Keolis a renouvelé tous ses contrats : [Alès](#) (9 ans et 8 mois / 120 M€), [Blois](#) (8 ans / 100 M€), [Châtelleraut](#) (5 ans / 15 M€), [Dreux](#) (8 ans / 90 M€), [Tarbes-Lourdes](#) (8 ans / 68 M€) et [Oyonnax](#) (7 ans / 18 M€).

L'activité de transport interurbain s'est distinguée à travers de nombreux succès dans plusieurs départements, notamment dans l'Hérault, le Bas-Rhin, la Moselle, l'Oise, le Gard, et le Pas-de-Calais ; ces succès confortent la part de marché de Keolis sur le segment.

En totalisant les contrats remportés et renouvelés dans l'urbain et l'interurbain, le chiffre d'affaires résultant des appels d'offres gagnés en 2020 représente un volume global annuel de **171 M€**.

A l'International, le Groupe a connu une activité très soutenue en remportant des contrats majeurs : en **Australie** : avec le gain, à [Adélaïde](#), du premier contrat ferroviaire du Groupe dans le pays (8 ans, possibilité d'extension de 4 ans / 1,32 Md€ de chiffre d'affaires) ; au **Danemark**, avec l'obtention dans le [Grand Copenhague](#) d'un contrat de bus à énergies alternatives (10 ans, possibilité d'extension de 2 ans / 100 M€) ; aux **Etats-Unis**, avec les gains de deux réseaux de bus en [Virginie](#) (5 ans / 110 M€) et en [Californie du Sud](#) (5 ans, possibilité d'extension de 5 autres années / 110 M€) et en **Chine**, avec l'attribution, à [Jiaxing](#), du second contrat de tramway de Keolis dans le pays (5 ans).

A l'International, l'année a été également synonyme de nombreuses prolongations de contrat obtenues pour des réseaux emblématiques du Groupe : celles des contrats des trains de proximité desservant [Boston](#) (4 ans, jusqu'en 2026) et [Washington](#) (5 ans, jusqu'en 2025); celles du contrat du réseau ferroviaire de [Southeastern](#) (2 ans, jusqu'en 2022) dans la région de Londres et du réseau de métro automatique de Londres **Docklands Light Railway** (4 ans, jusqu'en 2025) ; et celle du contrat de bus de [Stockholm](#) le plus important de la ville (4 ans, jusqu'en 2026 / 500 M€), qui prévoit notamment la mise en circulation de bus électriques d'ici la fin du contrat.

S'agissant d'EFFIA, dans le prolongement de l'acquisition de MyPark conclue fin 2019 et intégrée en 2020, le Groupe a remporté un succès majeur en Belgique, avec le gain de la concession pour la construction du futur parking du CHU de Namur.

Une année marquée par une agilité et une capacité d'adaptation constantes, des plans d'actions rigoureux et une accélération de l'innovation en lien étroit avec les autorités organisatrices

Une offre adaptée régulièrement dans l'ensemble des pays en concertation étroite avec les autorités organisatrices et des plans d'actions rigoureux

En collaboration étroite avec ses clients autorités organisatrices, le Groupe s'est adapté aux évolutions des besoins de déplacement modifiés par les contraintes sanitaires, en proposant des ajustements d'offre qui se sont traduits par des renforcements en journée pour favoriser le respect de la distanciation sociale ou des allègements sur certains services nocturnes et en soirée.

Afin de limiter l'impact de la crise sur ses comptes et pour ses clients autorités organisatrices, Keolis a fait preuve d'une discipline financière stricte. Le plan d'action pour faire face à la crise a comporté des mesures d'économies dans les dépenses opérationnelles et de fonctionnement du Groupe. Nous avons également décidé la fermeture d'activités aéroportuaires notamment. Au total, les plans d'actions mis en place par le Groupe se sont élevés à 330 M€, permettant de réduire l'impact opérationnel de la crise sanitaire de 519 M€ à 189 M€.

Par ailleurs, des revues contractuelles ont été initiées avec les autorités organisatrices dès le début de la crise dans une approche partenariale afin de garantir l'équilibre entre le maintien de l'offre de transport et l'atténuation de l'impact des pertes de recettes commerciales et des surcoûts sanitaires. La plupart de ces échanges, en France et à l'international, a permis d'aboutir à des accords, grâce à la relation de confiance que Keolis entretient depuis de nombreuses années avec ses clients autorités organisatrices.

Une accélération de l'innovation

En matière sanitaire, le Groupe a déployé de nouveaux dispositifs comme à **Besançon**, avec le « cube d'ozone » qui utilise l'ozone comme puissant désinfectant, ou comme à **Lyon**, où ont été installées des bornes sans contact projetant une lotion biocide, naturelle et écologique.

A **Shanghai**, **Hyderabad** et **Doha**, outre les mesures de nettoyage et de désinfection, les prises de température des passagers permettent de détecter et d'isoler les personnes présentant des symptômes.

Par ailleurs, **le développement des solutions de titres de transport dématérialisés** (M-Ticket, SMS, paiement CB, ...), qui favorisent le respect des gestes barrières, s'est accéléré. A **Amiens**, une solution d'*open payment* a été lancée en août 2020 et permet aux voyageurs du réseau de valider leur titre de transport avec leur carte bancaire sans contact. A **Quimper**, un *ticket SMS* est valable sur l'ensemble du réseau depuis juin 2020. Fin 2020, près de 70 réseaux en France proposaient des solutions de paiement digitalisés contre 18 fin 2019.

Le Groupe expérimente également divers dispositifs pour informer en temps réel les voyageurs **de l'affluence à bord des véhicules**, et pour les rassurer quant au maintien de la distanciation physique. A **Caen**, Keolis a lancé, en partenariat avec la start up *Zenbus*, un service de navettes de centre-ville où l'affluence en temps-réel est obtenue par le biais de cellules de comptage positionnées aux portes de la navette, permettant aux voyageurs de décider d'emprunter la navette ou de se reporter vers une autre solution de déplacement.

Dans le **transport sanitaire**, Keolis Santé et JUSSIEU Secours ont lancé, en mai 2020, [la première unité mobile de téléconsultation en France](#), en partenariat avec le département de la Vendée. Destinée à rompre l'isolement médical, cette innovation a facilité l'accès aux soins de patients isolés ou éloignés des cabinets médicaux. Plus de 100 téléconsultations ont été effectuées depuis le lancement.

En matière de **mobilité autonome**, le Groupe a également poursuivi ses expérimentations.

En **Suède**, Keolis a effectué, en janvier 2021, la mise en circulation de véhicules électriques autonomes à [Göteborg](#), intégrés dans la circulation et au réseau de transport public de la ville. En **Australie**, Keolis mène plusieurs expérimentations, notamment près d'**Adélaïde**, à Renmak, où un service de navettes autonomes circule dans le centre-ville depuis février 2021. Il s'agit du seul mode de transport en commun existant dans cette ville.

En **France**, le Groupe a franchi une nouvelle étape avec la mise en circulation, à l'automne 2020, de sa première navette sans opérateur à bord, à [Châteauroux](#), au sein du Centre National de Tir Sportif. A [Saint-Quentin-en-Yvelines](#), Keolis prépare, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, le lancement prochain d'une nouvelle ligne régulière de transport par navette autonome.

Des ambitions de développement soutenues par le caractère essentiel des transports en commun dans la relance économique et durable

Pour 2021, le Groupe est résolument confiant, notamment dans la remontée de la fréquentation des transports en commun qui accompagnera la relance économique et le retour de la vie sociale. Cette remontée a d'ores et déjà été constatée à l'occasion des sorties de confinement. Ce fut le cas en France l'été dernier ainsi que dans des pays, tels que la Chine et l'Australie notamment, où le risque sanitaire s'est éloigné. A Shanghai, les taux de fréquentation des réseaux du tramway de Songjiang et du métro de Pujiang sont en effet respectivement remontés à 90% et à 100% de leur niveau d'avant crise. De plus, cette remontée de la fréquentation sera nourrie par les plans de relance dans l'infrastructure, mis en oeuvre dans de nombreux pays, qui font des transports publics la pierre angulaire du développement durable et inclusif.

Le Groupe affiche également sa confiance dans ses savoir-faire et son expertise métier différentiate et clé, notamment pour les marchés qui s'ouvrent à la concurrence, à l'instar de ceux de la grande couronne parisienne (Optile) et des lignes de métro automatique du Grand Paris Express. En février 2021, Keolis a remporté deux contrats majeurs de bus dans l'ouest francilien et le contrat du réseau urbain de Thionville, précédemment exploité par une SPL, confortant ainsi les ambitions du Groupe.

Poursuite de la transformation du Groupe

Réaffirmation de l'engagement en faveur de la transition énergétique

Engagé dans la transition énergétique auprès de ses clients, autorités organisatrices et voyageurs, depuis de nombreuses années, Keolis s'inscrit dans cet objectif et contribue à la promotion et au déploiement de solutions de mobilité plus durables dans les territoires.

Après avoir connu une année 2019 emblématique en matière d'électromobilité, ponctuée notamment par plusieurs lancements de services de mobilité à énergies alternatives, tels que ceux des bus à haut niveau de service (BHNS) 100% électrique d'*Amiens* et de *Bayonne-Anglet-Biarritz* et du BNHS 100% hydrogène de *Pau*, le Groupe a confirmé, en 2020, son engagement, en effectuant notamment à l'international les lancements de deux réseaux de bus électriques.

Aux **Pays-Bas**, le Groupe a réalisé **le lancement du plus grand réseau de bus électriques d'Europe** (246 véhicules). La mise en circulation de ces bus électriques, qui devraient parcourir 25 millions de km par an, permettra de réduire les émissions de près de 15 000 tonnes de CO2.

En **Norvège**, Keolis a débuté l'exploitation du réseau de bus 100% décarboné de **Bergen**, le premier contrat de bus du Groupe dans le pays. Composée de 138 bus, dont 102 électriques, la flotte fonctionne exclusivement aux énergies alternatives (électriques et huile végétalehydrotraitée - HVO), ce qui permettra de réduire les émissions de CO2 d'environ 85 % pendant les 10 années du contrat, par rapport à une flotte de véhicules thermiques.

Aux **Etats-Unis**, Keolis a remporté et débuté, à l'automne 2020, le contrat d'exploitation de bus de **Victor Valley** en Californie du Sud, qui comprend une flotte de près de 130 véhicules dont 90 circulent au *gaz naturel*.

En **France**, Keolis a également effectué, en mars 2020, à **Sophia Antipolis**, le lancement d'une ligne de BHNS fonctionnant exclusivement au *gaz naturel*, énergie dans laquelle le Groupe bénéficie de la plus longue expérience (plus de 20 ans).

Au total, le Groupe, qui exploite environ 4 000 véhicules à énergies alternatives, soit près de 20% sa flotte totale de bus, ambitionne de **devenir l'acteur de référence en matière de transition énergétique**.

Keolis se dote d'une raison d'être témoignant de son engagement au service des enjeux de société

Face aux enjeux climatiques, sociaux et économiques, Keolis souhaite inscrire son action quotidienne et de long terme au service des enjeux de société, parmi lesquels une meilleure qualité de vie au sein des territoires. C'est dans cet esprit que le Groupe a engagé une démarche participative qui a conduit à la formalisation de sa raison d'être :

« Imaginer et déployer des mobilités sûres et durables au service de chaque territoire, pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun »

Cette raison d'être prolonge les valeurs du Groupe « *We imagine, we care, we commit* », adoptées en 2015, et reflète les engagements sociaux et environnementaux que le Groupe entend prendre au service de l'intérêt général et au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes (autorités organisatrices, voyageurs, collaborateurs, ...). Elle s'inscrit également

dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies auquel le Groupe contribue.

Le transport collectif de proximité, qui participe au développement et à l'attractivité des territoires, figure parmi les services essentiels qui s'inscriront au coeur de la relance économique, sociale et environnementale de tous les pays où le Groupe est présent.

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69

alexandre.poidevin@keolis.com

Thomas Baur

Directeur médias et e-réputation

01 71 32 94 32 / 07 77 75 27 48

thomas.baur@keolis.com